TRAVAUX RUE MARTEL

Quoi ?
Création d'une rue aux écoles

Où ?
Rue Martel

Quand ?
Du 18 mars au 14 avril 2024

Comment ?
- Les « rues aux écoles » consistent en la piétonisation des voies aux abords d'écoles maternelles et primaires. Elles ont vocation à sécuriser le chemin maison-école pour les enfants, mais aussi de lutter contre la pollution.

Création d'une aire piétonne ouverte avec :
- Mise en place d'une barrière en entrée de voie, fermée exclusivement pendant les heures de rentrée et sortie des classes.
- Suppression du stationnement
- Augmentation de l'offre de stationnement vélo

Les impacts :
Travaux réalisés par phasage
Les 18 et 19 mars 2024 :
- Pose d'une barrière pivotante en entrée de voie
- L'accès à la rue Martel via la **rue des petites écuries** sera neutralisé. Les riverains pourront circuler vers leurs parkings au travers d'une mise en impasse de la voie à partir de la **rue de Paradis.**
- Neutralisation du stationnement et mise en place du statut d'aire piétonne
- Installation des mobiliers vélos et modification des marquages

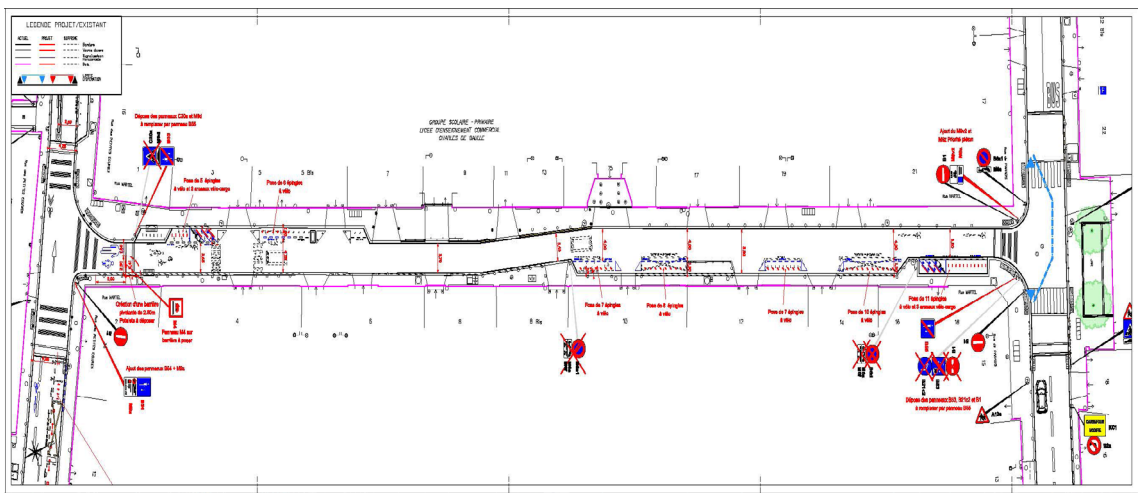

Schéma de la zone des travaux

Contacts

RÉALISATION
VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE – CENTRE
31 RUE MAUCONSEIL, PARIS 1ER
TÉL. 01 44 76 65 00

ENTREPRISES
LA MODERNE / AXIMUM

Plus d'infos sur paris.fr/chantiers et au 3975* *COÛT D'UN APPEL LOCAL

Conception et impression : Ville de Paris

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER